



Rapport annuel 2021

SOMMAIRE

1. ACTIVITES ET RESULTATS	3
1.1. SOTETEL EN BREF	4
1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021	4
1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES	7
RESEAUX D'ACCES & BACKBONE	7
RESEAUX MOBILES	7
SERVICES CONVERGENTS	8
EXPORT	8
1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE	9
1.5. INDICATEURS FINANCIERS	9
1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE	10
1.7. LES RESSOURCES HUMAINES	11
1.8. PERSPECTIVES 2022	13
2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES	14
2.1. PARTICIPATIONS	15
2.2. ACTIONNARIAT	15
2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE	16
2.4. AFFECTATION DES RESULTATS	17
2.5. SOTETEL EN BOURSE	18
3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021	19
BILAN	20
ETAT DE RESULTAT	22
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	23
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	24
4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	40
5. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	49
6. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO	50

1. ACTIVITES ET RESULTATS

1.1. SOTETEL EN BREF

SOTETEL, acteur régional de référence pour le conseil, l'ingénierie et l'implémentation des infrastructures numériques, de télécommunications et d'énergie, offrant des services professionnels de qualité centrés sur les besoins et la satisfaction clients, opérateurs, équipementiers et entreprises.

SOTETEL a joué un rôle prépondérant dans le déploiement de l'infrastructure de télécommunications en Tunisie, en prenant part à tous les grands projets réalisés pour le compte de l'Etat puis de l'opérateur national. Elle est également le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux opérant en Tunisie.

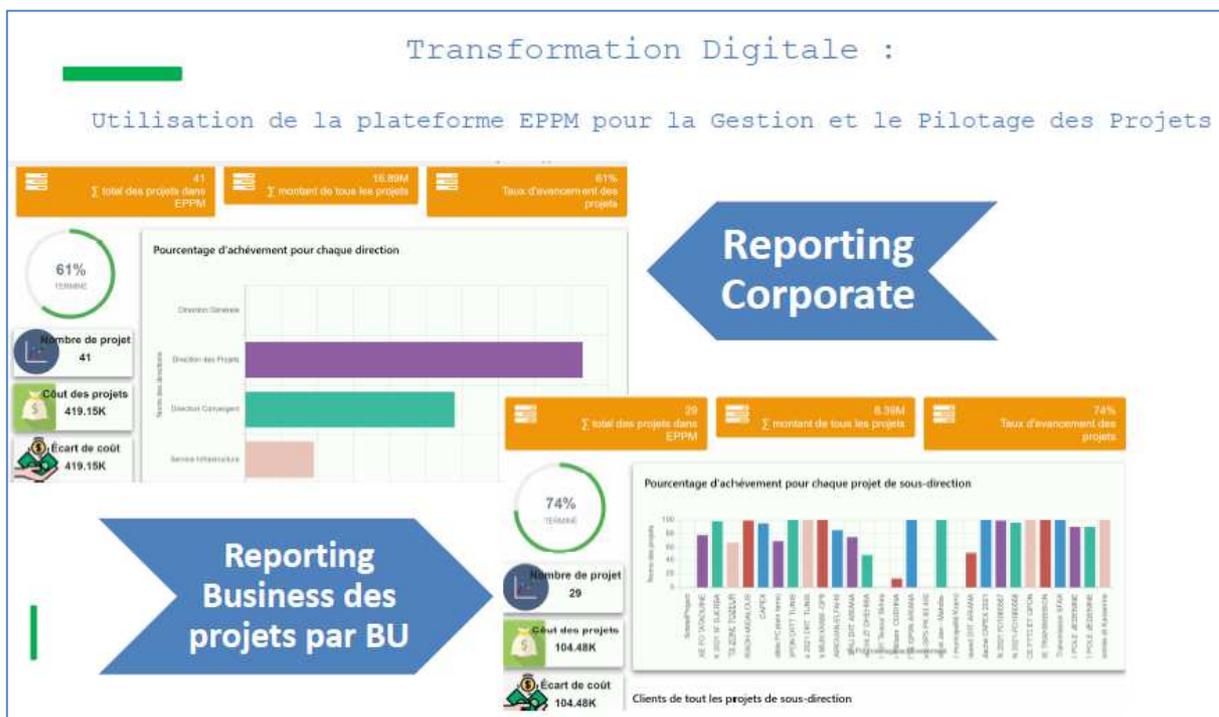
Les activités de SOTETEL couvrent 3 domaines d'activité :

- Les Réseaux d'Accès et Backbones
- Les Réseaux Mobiles
- Les Services Convergeants.

1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

L'exercice 2021 a été marqué par :

- La relance de l'activité dans un contexte difficile impacté par les conséquences de la pandémie Covid-19
- La poursuite du plan de transformation digitale de l'entreprise :
 - La généralisation de l'utilisation de la plateforme de gestion de projets (EPPM) ;



- o L'entrée en exploitation de la plateforme de Système d'Information Géographique (GISCloud).

Transformation Digitale :

Utilisation de Gis Cloud pour digitaliser l'infrastructure FO




Exemple type de digitalisation d'un raccordement client FTTx

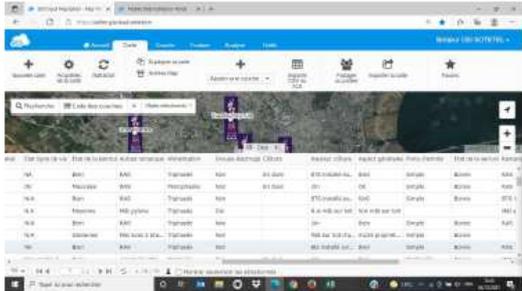
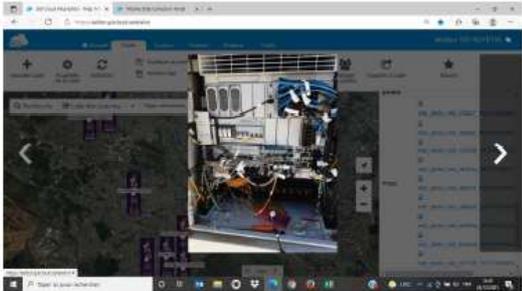
↓

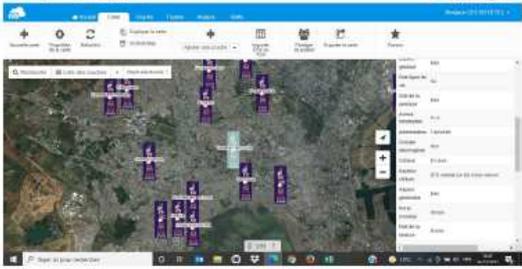
Customer Digital Report

ÉTABLI	Nom de client	adresse de client	adresse de dérivation	LIAISON	N° de fibre	Type de chambre	N° de chambre	type de joint	Distance de client	Date	latitude	lon	paF collecteur	photo
22/09/2021 12:19	Assurances COMMR kstoka	Rue km Khoidoune			114	A2	1		250 mètres	22/06/2021	26.847721	11.000174	Sanbi rekaya	
22/09/2021 12:26						A2	2				26.847833	11.000263		
22/09/2021 12:30						A2	3				26.847504	11.000509		
22/09/2021 12:30						A2	4				26.847485	11.000527		
22/09/2021 12:39						A4	5				26.847251	11.000743		
22/09/2021 12:40		Rue hamnadi gharbi				B2	6	H4FO			26.847133	11.000793		

Transformation Digitale :

Utilisation de Gis Cloud pour l'inventaire de l'infrastructure du réseau mobile

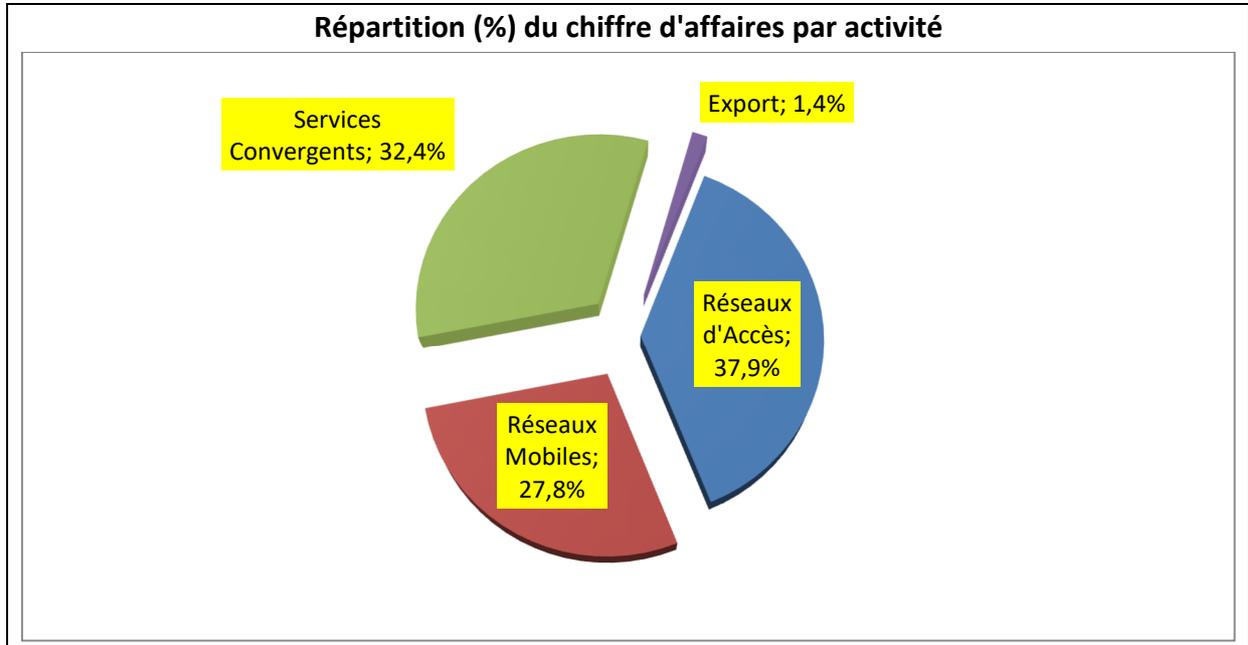


- La régularisation de la situation administrative et fiscale de notre agence en vue de la reprise de l'activité en Lybie.
- La participation au 9^{ème} Forum et Exposition internationaux Libyens des Télécommunications et des Technologies de l'Information « Taqnya » qui s'est tenu à Tripoli du 9 au 12 novembre 2021.



1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES

L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires global en croissance de 22% par rapport à 2020, la répartition est comme suit : 98,6% en rapport avec l'activité locale et 1,4% à l'Export.



RESEAUX D'ACCES & BACKBONE

Croissance des revenus de l'activité Réseaux d'Accès & Backbone de 15%. Les principales réalisations ont porté sur :

- L'appui et l'assistance à nos clients et partenaires en répondant aux différentes sollicitations pour la maintenance ou l'extension des réseaux et équipements durant la période de confinement ;
- Le déploiement des solutions FTTX ;
- Les travaux de génie civil, la fourniture et la pose des câbles en fibres optiques ;
- La maintenance du réseau national de transmission par fibre optique ;
- La mise à niveau des répartiteurs, le swap des équipements MSAN et le raccordement des abonnés ;
- Le déploiement d'infrastructure en fibre optique pour le compte de Tunisie Autoroutes ;
- La fourniture de l'infrastructure en fibre optique au profit de la SNCFT ;
- Le déploiement de l'infrastructure génie civil de télécommunications, pour le compte de grandes entreprises privées de travaux publics et VRD ;
- Les déviations des réseaux en rapport avec les projets d'infrastructure routière du Ministère de l'Équipement.

RESEAUX MOBILES

L'activité Réseaux Mobiles a enregistré une croissance de 5% du chiffre d'affaires. Les principales réalisations ont porté sur :

- Le déploiement des équipements au profit d'Ericsson ;

- Le projet génie civil des pylônes ;
- L'installation et la mise en service des équipements IPMSAN pour le compte des équipementiers Huawei et Nokia ;
- Le support apporté aux équipes de l'opérateur national pour maintenir le réseau dans les meilleures conditions de fonctionnement en période de confinement ;
- Le redéploiement des sites du réseau aérien pour le compte de l'opérateur national ;
- L'entretien et la réparation des sites du réseau aérien.

SERVICES CONVERGENTS

Croissance des revenus de l'activité Services Convergents de 70%. L'année 2021 a été marquée principalement par les réalisations suivantes :

- La fourniture des équipements terminaux CPE ;
- Installation et la maintenance du Réseau National Intégré de l'Administration RNIA ;
- La fourniture, l'installation, la maintenance et la mise en œuvre des équipements de routage, de switching et des solutions de communications unifiées pour divers clients ;
- La maintenance du réseau Metro Ethernet ;
- La maintenance des installations auprès des clients établis dans les zones d'intervention de nos Pôles régionaux (Sousse, Sfax et Médenine) :
 - Etablissements publics (Ministères, Hôpitaux, Banques, Universités, Poste, ...)
 - Etablissements privés (PME, Banques, Assurances, Cliniques, Hôtels, ...)

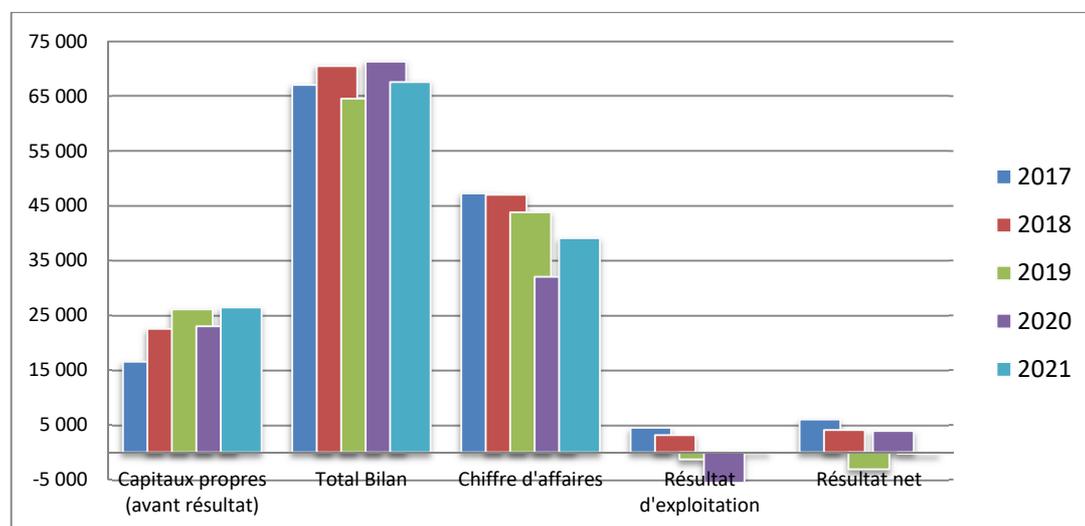
EXPORT

- Le chiffre d'affaires réalisé en 2021 enregistre une baisse de 58% par rapport à 2020, l'essentiel du chiffre est réalisé par notre succursale à Malte.

1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE

Les chiffres clés qui ont marqué l'évolution de la société sont résumés dans le tableau suivant (en KDT) :

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Capitaux propres (avant résultat)	16 516	22 525	26 119	22 995	26 413
Total Bilan	67 064	70 514	64 565	71 312	67 564
Chiffre d'affaires	47 253	47 036	43 805	32 012	39 070
Résultat d'exploitation	4 472	3 110	-1 312	-6 685	194
Résultat net	6 008	4 046	-3 119	3 882	-255



1.5. INDICATEURS FINANCIERS

- REVENUS : des revenus de 40 153 KDT en hausse de 22,7% par rapport à 2020 ;
- RESULTAT : Un résultat net d'impôt déficitaire de 255 KDT en 2021 contre un bénéfice de 3 882 KDT en 2020 ;
- CHARGES D'EXPLOITATION : Les charges d'exploitation ont atteint 39 958 KDT en 2021 contre 39 395 KDT en 2020, enregistrant ainsi une baisse de 1,4%. Les charges d'exploitation sont détaillées comme suit :
 - Les achats consommés ont passé de 15 202 KDT en 2020 à 19 165 KDT soit une hausse de 26% ;
 - Les Charges du Personnel ont passé de 15 310 KDT en 2020 à 13 689 KDT en 2021 enregistrant une baisse de 10,6% ;
 - Les dotations aux amortissements et aux provisions ont passé de 4 676 KDT en 2020 à 3 058 KDT soit une baisse de 34,6% ;
 - Les autres charges d'exploitation passent de 4 208 KDT en 2020 à 4 046 KDT enregistrant une baisse de 3,8%.

- CHARGES FINANCIERES : Les charges financières ont atteint 1 486 KDT en 2021 contre 1 521 KDT en 2020, enregistrant une baisse de 2,3% ;
- AUTRES GAINS : Les autres gains ont atteint 335 KDT en 2021 contre 283 KDT en 2020 ;
- LE BILAN : Le total du bilan arrêté au 31/12/2021 a enregistré une baisse par rapport à 2020 de 3 747 KDT passant de 71 312 KDT en 2020 à 67 564 KDT en 2021 ;
- LES POSTES DE L'ACTIF :
 - Les immobilisations corporelles nettes ont atteint 7 862 KDT en 2021 contre 8 144 KDT en 2020 ;
 - Les immobilisations financières nettes ont atteint 359 KDT en 2021 contre 371 KDT en 2020 ;
 - Les valeurs d'exploitation nettes ont atteint 5 022 KDT en 2021 contre 3 855 KDT en 2020 ;
 - Le compte clients net a enregistré une hausse de 4 336 KDT, passant de 30 073 KDT en 2020 à 34 409 KDT en 2021.
- LES POSTES DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :
 - Les capitaux propres avant affectation des résultats en 2021 ont atteint 26 413 KDT contre 22 995 KDT en 2020 ;
 - Le résultat de l'exercice 2021 est de -255 KDT contre un bénéfice de 3 882 KDT en 2020 ;
 - Les passifs non courants ont passé de 2 976 KDT en 2020 à 1 206 KDT en 2021 ;
 - Les passifs courants ont passé de 41 458 KDT en 2020 à 40 200 KDT en 2021.

1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Courant 2021, les travaux d'audit interne ont porté sur :

- Le suivi des recommandations du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit et du commissaire aux comptes, en matière de respect des règles de contrôle interne ;
- L'audit des procédures conformément au plan annuel d'audit ;
- Des missions d'audit interne à la demande de la Direction Générale.

Recommandations émises :

- Revue et amélioration des manuels de procédures et d'organisation ;
- Revue et amélioration du processus comptable ;
- Mise à niveau et intégration du système d'information.

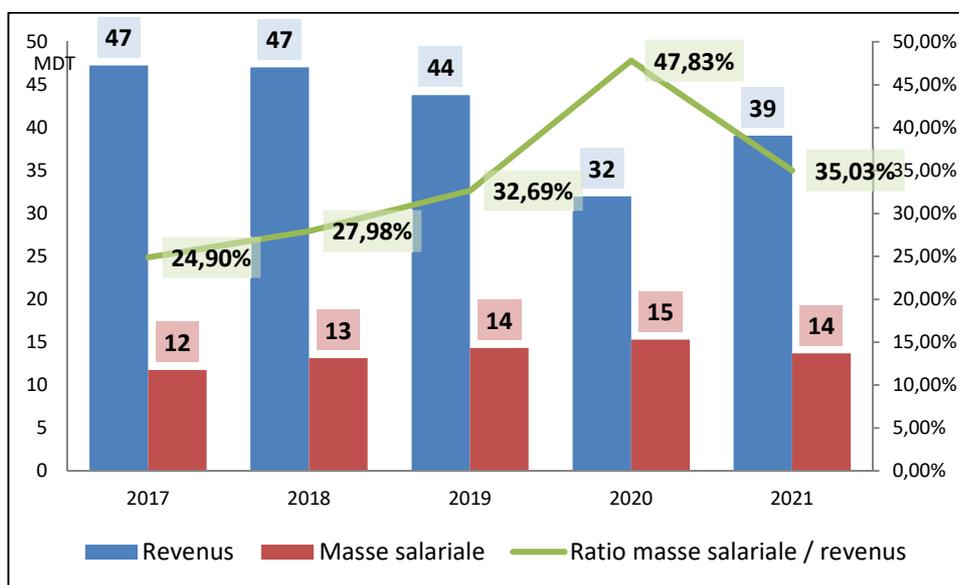
Par ailleurs, un cabinet de renommée internationale, a été mandaté pour l'élaboration d'un manuel de procédures et d'une cartographie des risques, mission démarrée 2021 en cours d'achèvement.

1.7. LES RESSOURCES HUMAINES

A- EFFECTIF :

Désignation	2018	2019	2020	2021	2021 vs 2020
Chiffre d'affaires kDT	47 036	43 805	32 012	39 070	22,1%
Masse salariale kDT	13 159	14 321	15 310	13 689	-10,6%
Effectif début	411	409	429	378	-11,9%
Effectif fin	409	429	425	376	-11,5%
Effectif moyen	410	419	427	377	-11,7%
Salaire annuel moyen par agent kDT	32	34	36	36	1,3%
CA annuel moyen par agent kDT	115	105	75	104	38,2%
Ratio masse salariale / CA	27,98%	32,69%	47,83%	35,03%	-26,8%

L'effectif au 31/12/2021 est de 377 agents après la mise en application du plan social avec le départ volontaire de 56 agents permanents. Le ratio de masse salariale vs chiffre d'affaires passe de 47,87% en 2020 à 35,03% en 2021.



B- FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Les efforts engagés en 2021 pour développer les compétences et la valeur professionnelle de chaque employé à SOTETEL, ont été marqués par la réalisation des actions de formations certifiantes axées sur :

- Les réseaux de connectivité en FO et Cu ;
- Les techniques de switching et de routage ;
- La gestion de projets ;
- Le travail en hauteur (sur pylônes) ;
- La santé et la sécurité au travail ;

A cet effet, 121 agents ont suivi des actions de formation durant l'année 2021 totalisant 478 H/J (représentant un taux d'accès de 21% de l'effectif total) et ce pour un montant de 28 362 Dinars.

Par ailleurs, l'aménagement d'un Centre de Compétence de 370 m², composé de 5 salles de formation a été reporté à 2022, ce Centre interviendra sur 3 volets de formation :

- L'organisation de sessions de formations techniques en rapport avec les projets en cours et à venir ;
- La réalisation des actions de formation Client dans le cadre des projets signés ;
- La formation et le développement des compétences techniques du personnel de l'entreprise.

1.8. PERSPECTIVES 2022

Dans un contexte économique difficile, le plan de développement stratégique de SOTETEL vise principalement à :

- Développer le business à l'Export vers des activités à forte valeur ajouté ;
- Se repositionner en tant qu'acteur majeur dans le déploiement de l'infrastructure Telco en Libye ;
- Création d'une filiale de SOTETEL en France en remplacement de la succursale et ce suite au refus des permis de travail à nos techniciens ;
- Consolider l'activité locale avec nos partenaires historiques ;
- Développer d'autres partenariats stratégiques (technologiques et business) ;
- Mettre en place un système d'évaluation des performances ;
- Concrétiser la mise en place du Centre de Compétence (centre de profit) ;
- Optimiser l'interaction entre les outils du système d'information (ERP, EPPM, GisCloud, facturation, CRM...);
- Continuer à se différencier vs compétition en se dotant d'outils de transformation digitale.

Les actions prévues en 2022 vont permettre d'une part, de renforcer la capacité de résilience de SOTETEL dans un contexte économique difficile, et d'autre part de confirmer le trend positif entamé depuis 2021.

Ainsi, le budget 2022 prévoit une croissance des revenus de 20% et une amélioration de l'Ebitda de 58% vs 2021.

.

2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

2.1. PARTICIPATIONS

DESIGNATIONS	PARTICIPATIONS	%	DEPRECIATIONS	V.N 31-12-21	V.N 31-12-20
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A T I	89 900	9	-	89 900	89 900
S R S ⁽¹⁾	150 000	50	150 000	-	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA (SOTETEL Algérie)	383 064	49	383 064	-	-
Total	877 464		533 064	344 400	344 400

(*) La société « S.R.S » est en cours de liquidation.

2.2. ACTIONNARIAT

Le capital de SOTETEL s'élève à 23 184 000 dinars répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35 %
Divers porteurs (-5%)	3 013 920	65 %
Total	4 636 800	100%

2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE

• COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés	Participations dans d'autres sociétés
Mr Lassaad Ben Dhiab	Après approbation des EF de l'ex 2021	Président du Conseil d'Administration de la SOTETEL	PDG/Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Tunisie Télécom	Néant
			Administrateur de TTML (Malte)	
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Go Malta (Malte)	
			Administrateur de Cablenet (Chypre)	
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Mattel (Mauritanie)	
Mr Okba Moussa	Après approbation des EF de l'ex 2021	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central Gestion des Filiales de Tunisie Télécom Administrateur au Conseil d'Administration de Topnet	Néant
Mr Sami Guidara	Après approbation des EF de l'ex 2023	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central Sécurisation Juridique à Tunisie Télécom	Néant
Tunisie Télécom	Après approbation des EF de l'ex 2022	Administrateur de la SOTETEL	Administrateur au Conseils d'administration de : BFPME/TOPNET/ATI/Ittisalia Services/Tech'Invest/Tunisie Trade Net/Tunis Information Technology Fund /Mattel (Mauritanie)	TT International Services/BFPME/TOPNET/ATI/BH BANK/Ittisalia Services /Tech'Invest/Tunisie Trade Net/ Tunis Information Technology Fund /PAEZ/Société de gestion de Technopole Sfax/Mattel (Mauritanie)/TTML (Malte)/Rascom(Cote d'Ivoire)
Mr Mohamed Mellassi	Après approbation des EF de l'ex 2022	Administrateur de la SOTETEL	Néant	ADWYA/BNA/BTEI dont une partie des actions en CEA/Carthage Cement/SOKNA/Attijari Bank en CEA/OTH en CEA/SFBT en CEA
Mr. Sofiane Gaied	Après approbation des EF de l'ex 2023	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Général à Panoro Energy Tunisia	Eurocycles/FCP BIAT EPARGNE ACTIONS/FCP Valeurs CEA (Tunisie Valeurs)
			Administrateur au Conseil d'Administration de la Société Thyna Petroleum Services (Société de services pétrolier filiale de l'ETAP et Panoro Energy)	
Mr Abdessatar Ben Brahim	Après approbation des EF de l'ex 2023	Administrateur de la SOTETEL	Néant	Sotupapier/Onetech/Tunisair/Siame
Mme Aziza Ben Youssef	Après approbation des EF de l'ex 2023	Administrateur de la SOTETEL	Néant	Eurocycles

- Le Directeur Général : Mr. Habib Bouattay ;
- Le Commissaire aux comptes : Groupement Cabinet 4A (Auditing, Advisory, Assistance & Accounting) et Bakertilly Consulting & Financial Firm.

REGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.
- La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.
- Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif.
- Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique.
- Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.
- Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

(Extraits des articles 19 et 20 du statut de SOTETEL)

2.4. AFFECTATION DES RESULTATS

Sur les bénéfices nets, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 1- Les reports déficitaires ;
- 2- 5% au moins pour constituer les réserves légales obligatoires et ce jusqu'à hauteur de 10% du capital social ;
- 3- Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles ;
- 4- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti, sans que si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes ;
- 5- La somme que le Conseil juge utile pour servir le fonds d'intéressement du personnel de SOTETEL ;

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement, sur la proportion revenant aux actionnaires dans le solde des bénéfices des sommes qu'elle juge convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau

sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être portées à des fonds de réserves extraordinaires.

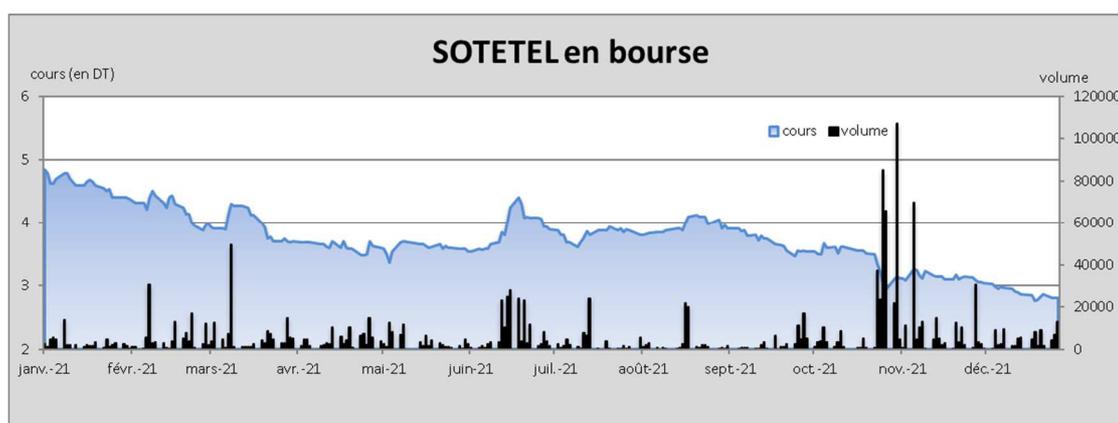
Ce fonds peut être notamment affecté suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit encore à l'amortissement de ces actions qui ne peut se faire que par le remboursement à chaque actionnaire d'une fraction égale. Les actions amorties sont remplacées par les actions de jouissance qui, sauf le droit au premier dividende de 6% et au remboursement du capital, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties.

Le paiement des dividendes se fait aux périodes fixées par le Conseil d'Administration.

(Extraits de l'article 43 du statut de SOTETEL)

2.5. SOTETEL EN BOURSE

Evolution du cours de l'action et des titres traités en 2021



DESIGNATION	2021	2020	2021 vs 2020
Cours ouverture (DT)	4,84	5	-3%
Cours clôture (DT)	2,82	4,88	-42%
Cours + haut (DT)	4,84	6,07	-20%
Cours +bas (DT)	2,75	4	-31%
Titres traités	1 578 022	1 567 545	1%
Capitaux traités (KDT)	5 646	7 855	-28%
Capitalisation au 31/12 (KDT)	13 076	22 628	-42%

- Le cours d'ouverture de l'action SOTETEL a enregistré en 2021 une baisse de 3%. De même pour le cours de clôture, avec une baisse de 42%.
- Le cours le plus haut, atteint le 04 Janvier 2021, est de 4^d,840 et le plus bas, le 30 Décembre 2021 à 2^d,750.
- 1 578 022 actions SOTETEL ont été échangées en 2021 pour des capitaux traités de l'ordre de 5 646 KDT.
- La capitalisation boursière, au 31 Décembre 2021 est de 13 076 KDT.

3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN

arrêté au 31 Décembre 2021

(exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		8 450 222	8 816 121
Immobilisations incorporelles		1 287 647	1 249 977
Moins : amortissements		-1 058 783	-949 530
		228 864	300 447
Immobilisations corporelles	A-1	28 813 290	28 723 185
Moins : amortissements		-20 951 321	-20 578 713
		7 861 969	8 144 472
Immobilisations financières	A-2	892 454	904 266
Moins : provisions		-533 064	-533 064
		359 390	371 203
Autres actifs non courants	A-3	1 747 887	2 613 864
Moins : provisions		-733 020	-703 862
		1 014 867	1 910 002
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 465 090	10 726 124
ACTIFS COURANTS			
Stocks		6 076 891	4 910 742
Moins : provisions		-1 055 366	-1 055 428
	A-4	5 021 525	3 855 314
Clients & comptes rattachés		43 234 111	38 568 209
Moins : provisions		-8 824 812	-8 495 076
	A-5	34 409 299	30 073 133
Autres actifs courants		10 506 328	10 169 791
Moins : provisions		-546 310	-604 342
	A-6	9 960 018	9 565 449
Placements et autres actifs financiers		7 077 931	43 924
Moins : provisions		0	0
	A-7	7 077 931	43 924
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	1 630 625	17 047 612
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		58 099 398	60 585 432
TOTAL DES ACTIFS		67 564 488	71 311 555

BILAN

arrêté au 31 Décembre 2021

(exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		2 035 057	1 996 871
Autres capitaux propres		932 584	932 584
Résultats reportés		261 844	-3 118 302
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		26 413 485	22 995 153
Résultat de l'exercice	P-2	-254 799	3 882 012
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		26 158 686	26 877 165
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	P-3-1	650 958	2 272 415
Provisions	P-3-2	554 812	704 019
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 205 770	2 976 434
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	18 481 175	18 967 879
Autres passifs courants	P-5	16 193 663	16 677 859
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	5 525 193	5 812 218
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		40 200 032	41 457 956
TOTAL DES PASSIFS		41 405 802	44 434 391
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		67 564 488	71 311 555

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 Décembre 2021
(Exprimé en dinar tunisien)

		31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	39 070 246	32 011 670
Autres produits d'exploitation		1 082 541	698 750
Total des produits d'exploitation		40 152 788	32 710 420
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	19 165 277	15 201 503
Charges de personnel	R-2-2	13 689 178	15 309 702
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	3 058 469	4 676 489
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 045 533	4 207 717
Total des charges d'exploitation		39 958 456	39 395 412
Résultat d'exploitation	R-3	194 331	-6 684 992
Charges financières nettes	R-3-1	-1 486 291	-1 521 302
Produits des placements	R-3-2	825 928	11 917 594
Autres gains ordinaires	R-3-3	334 861	282 665
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-34 383	-36 263
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-165 554	3 957 702
Impôt sur les bénéfices	R-4	-89 245	-75 690
Résultat des activités ordinaires après impôt		-254 799	3 882 012
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			
Résultat après modifications comptables		-254 799	3 882 012

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	37 493 806	45 037 573
Clients	36 671 679	42 858 614
Produits divers ordinaires	822 127	2 178 959
Décaissements	46 838 433	45 501 232
Fournisseurs	26 785 530	26 868 947
Personnel	14 203 139	12 133 858
Etat et collectivités publiques	4 268 624	4 890 840
Autres décaissements	1 581 140	1 607 587
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-9 344 627	-463 659
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	1 034 760	280 823
Cessions d'Immobilisations	1 034 760	280 823
Décaissements	1 162 535	1 001 262
Acquisition immobilisations incorporelles	37 670	242 991
Acquisition immobilisations corporelles	1 124 865	758 271
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-127 775	-720 439
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements	5 213 981	15 130 157
Emprunts bancaires	5 151 738	3 315 000
Avances à régulariser	62 243	15 157
Produit Financiers		11 800 000
Décaissements	11 809 571	4 236 537
Emprunts et Leasing	2 669 192	2 543 308
Dividendes et Jetons de présence	557 838	7 000
Avances à régulariser	96 250	29 903
Charges Financières	1 486 291	1 656 326
Placement	7 000 000	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-6 595 590	10 893 620
Variation de la trésorerie	-16 067 992	9 709 522
Trésorerie au début de l'exercice	13 791 848	4 082 326
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-2 276 144	13 791 848

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la Société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SOTETEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23 184 000 Dinars divisé en 4 636 800 actions de 5 Dinars chacune.

La SOTETEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SOTETEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels ;
- La formation professionnelle et la distribution commerciale ;
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

1.2 Régime fiscal de la société

La SOTETEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 15%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SOTETEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SOTETEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SOTETEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2021 la somme de 7 861 969 DT contre 8 144 472 DT au 31/12/2020. La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. BRUTE	AMORTISSEMENTS	V.N 31-12-21	V.N 31-12-20
- Terrains	1 420 010	0	1 420 010	1 420 010
- Constructions	8 442 007	4 316 886	4 125 120	4 633 542
- Mat & Outillages	11 164 105	9 982 139	1 181 966	729 126
- Mat de Transport	4 941 388	4 462 881	478 508	1 032 753
- Autres Immobilisations	2 845 780	2 189 415	656 365	329 042
Total	28 813 290	20 951 321	7 861 969	8 144 472

A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de 359 390 DT au 31/12/2021 contre 371 203 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. BRUTE	DEPRECIATIONS	V.N 31-12-21	V.N 31-12-20
- Actions libérées	877 464	533 064	344 400	344 400
- Dépôts et cautionnements	14 989	-	14 989	26 802
Total	892 454	533 064	359 390	371 203

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	PARTICIPATIONS	%	DEPRECIATIONS	V.N 31-12-21	V.N 31-12-20
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A T I	89 900	9	-	89 900	89 900
S R S ⁽¹⁾	150 000	50	150 000	-	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA (SOTETEL Algérie)	383 064	49	383 064	-	-
Total	877 464		533 064	344 400	344 400

⁽¹⁾ SRS est en cours de liquidation

A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2021 la somme de 1 014 867 DT contre 1 910 002 DT au 31/12/2020. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite 2020)	2 823 651	2 823 651
Moins résorptions	-1 882 434	-941 217
Charges reportées (certifications pour mise à niveau technologique)	806 670	731 430
Moins résorptions	-733 020	-703 862
Totaux	1 014 867	1 910 002

A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2021 un montant net de 5 021 525 DT contre 3 855 314 DT au 31/12/2020.

DESIGNATIONS	31/12/2021		V.NETTE 31-12-21	V.NETTE 31-12-20
	V. Brute	Dépréciation		
Matières premières	5 528 559	-829 524	4 699 035	3 582 902
Matières consommables	158 412		158 412	100 284
Fournitures	29 181		29 181	30 805
Pièces de rechanges	360 738	-225 841	134 897	141 323
Totaux	6 076 891	-1 055 366	5 021 525	3 855 314

A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2021 à 34 409 299 DT contre 30 073 133 DT au 31/12/2020. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Créances facturées	19 278 892	20 555 394
- Créances retenues de garantie	7 571 912	6 449 622
- Créances à facturer	16 383 307	11 563 192
Totaux des créances avant provisions	43 234 111	38 568 209
Provisions pour créances douteuses	-8 824 812	-8 495 076
Totaux des créances après provisions	34 409 299	30 073 133

A-6 Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2021 un solde de 9 960 018 DT contre 9 565 449 DT au 31/12/2020. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	341 425	215 421
- Personnel, avances et acomptes	276 286	274 730
- Organismes représentant le personnel	93 027	73 238
-T F P à récupérer	84 223	154 217
- TVA déductible /Succursale	9 309	-
- Débiteurs divers	874 722	864 427
- Crédit d'impôts	8 756 767	8 411 367
- Charges constatées d'avance	1 569	107 391
- Compte d'attente actif	69 000	69 000
- Moins provisions	-546 310	-604 342
Totaux	9 960 018	9 565 449

A-7 Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2021 un solde de 7 077 931 DT contre 43 924 DT au 31/12/2020. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Régie d'avances et d'accréditifs	67 091	33 084
- Placements (Actions Sicav)	10 841	10 841
- Placements	7 000 000	-
Totaux	7 077 931	43 924

A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2021 un solde débiteur de 1 630 625 DT contre 17 047 612 DT au 31/12/2020. L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Banques	1 556 195	16 970 727
- C P	74 382	76 112
- Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	48	773
Totaux	1 630 625	17 047 612

P-1 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de 26 413 485 DT au 31/12/2021 contre 22 995 153 DT au 31/12/2020.

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	2 035 057	1 996 871
- Autres capitaux propres	932 584	932 584
- Résultats reportés	261 844	-3 118 302
Totaux	26 413 485	22 995 153

P-1-1 Capital Social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1 426
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35,00%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	65,00%

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat au 31/12/2021 net d'impôts est déficitaire de 254 799 DT contre un bénéfice de 3 882 012 DT au 31/12/2020.

P-3-1 Emprunts

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2021 la somme de 650 958 DT contre 2 272 415 DT au 31/12/2020.

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Emprunt BT (COVID-19)	366 875	1 630 775
- Emprunt leasing	246 877	604 434
- Dépôts et cautionnement	37 206	37 206
Totaux	650 958	2 272 415

P-3-2 Provisions

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2021 la somme de 554 812 DT contre 704 019 DT au 31/12/2020. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Provisions risque fiscal	68 657	150 000
- Provisions affaires contentieuses	13 940	81 804
- Provisions pénalité de retard marche SNCFT	263 615	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	208 600
Totaux	554 812	704 019

P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2021 un solde de 18 481 175 DT contre 18 967 879 DT au 31/12/2020. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	6 696 183	9 980 834
- Fournisseurs "effets à payer"	9 238 335	7 057 357
- Fournisseurs "factures à établir"	2 546 657	1 929 688
Totaux	18 481 175	18 967 879

P-5 Autres Passifs Courants

Ce poste présente un solde de 16 193 663 DT au 31/12/2021 contre 16 677 859 DT au 31/12/2020. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
Clients créditeurs :	919 466	992 598
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	651 157	724 289
- Personnel et comptes rattachés	2 323 092	2 558 463
- Etat et collectivités publiques	283 891	393 738
Retenues à la source à reverser	47 980	323 012
Autres impôts et taxes à payer	57 339	70 726
Etat, déclarations à payer	178 572	-
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	6 905 770	6 559 221
- Créditeurs divers	5 076 533	5 391 429
- Dividendes et jetons de présence	684 910	782 410
Totaux	16 193 663	16 677 859

P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers

Ce poste présente un solde de 5 525 193 DT au 31/12/2021 contre 5 812 218 DT au 31/12/2020. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
-Concours bancaires	3 906 769	3 255 764
-Echéances à –d'un an	1 618 424	2 556 454
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	228 296	670 808
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	126 228	130 837
Echéances à moins d'un an (départ volontaire)	-	490 909
Echéances à moins d'un an (BT) de financement	1 263 900	1 263 900
Totaux	5 525 193	5 812 218

P-7 Engagements Hors Bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2021 est de 18 955 641 DT. Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Cautions provisoires	200 550	186 300
- Cautions définitives	12 392 644	13 175 213
- Cautions d'avances	994 076	994 076
- Cautions de garantie	5 321 411	5 091 823
- Cautions Douanières	46 960	46 960
Total	18 955 641	19 494 371

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2021 un solde de 40 152 788 DT contre 32 710 420 DT au 31/12/2020 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Ventes, travaux & services locaux	38 528 102	30 725 433
- Ventes, travaux & services à l'export	542 144	1 286 237
- Autres produits d'exploitation	1 082 541	698 750
Totaux	40 152 788	32 710 420

R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2021	31/12/2020	Variation
- RESEAUX D'ACCES	14 813 703	12 887 148	1 926 555
- CORE & WIRELESS	10 879 689	10 361 785	517 904
- SERVICES CONVERGENTS	12 652 687	7 447 358	5 205 329
- FORMATION	182 023	29 142	152 881
- EXPORT	542 144	1 286 237	-744 093
Totaux	39 070 246	32 011 670	7 058 576

R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de 39 958 456 DT au 31/12/2021 contre 39 395 412 DT au 31/12/2020 et elles se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Achats consommés	19 165 277	15 201 503
- Charges de personnel	13 689 178	15 309 702
- Dotations aux amortissements et aux provisions	3 058 469	4 676 489
- Autres charges d'exploitation	4 045 533	4 207 717
Totaux	39 958 456	39 395 412

R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de 19 165 277 DT au 31/12/2021 contre 15 201 503 DT au 31/12/2020. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Achats consommés	12 155 703	8 078 100
- Achats de carburants et lubrifiants	583 551	767 646
- Charges de sous-traitance	6 426 023	6 355 757
Totaux	19 165 277	15 201 503

R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2021 un montant de 13 689 178 DT contre 15 309 702 DT au 31/12/2020. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Salaires, compléments, indemnités & primes	11 476 028	12 583 407
- Charges sociales	2 213 150	2 726 295
Total	13 689 178	15 309 702

R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 3 058 469 DT contre 4 676 489 DT au 31/12/2020. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 506 357	1 438 327
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	29 158	15 792
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	374 135	972 782
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	68 657	-
- Dotations aux résorptions des charges reportées	941 217	941 217
- Dotations aux provisions affaires contentieux	13 940	81 804
- Dotations aux provisions pour risque (pénalité de retard SNCFT)	-	208 600
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courants	-	398 423
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	229 838

- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	125 005	389 706
Total	3 058 469	4 676 489

R-2-4 Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de 4 045 533 DT au 31/12/2021 contre un montant de 4 207 717 DT au 31/12/2020 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Loyers	192 944	182 074
- Primes d'assurances	294 914	345 578
- Communications et publicités	210 015	157 398
- Déplacement du personnel	22 201	48 285
- Formations du personnel	28 362	89 293
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	348 910	112 166
- Location main d'œuvre	200 649	227 289
- Maintenance smart	921 824	1 236 809
- Etudes et expertises (pylônes GSM)	86 315	80 716
- Missions, réceptions, restauration	145 075	228 547
- Autres	156 683	180 219
- Entretiens et réparations	306 336	400 762
- Dons et subventions au personnel	305 979	262 285
- Impôt, taxes et versements assimilés	770 604	587 338
- Charges diverses	54 720	68 958
Totaux	4 045 533	4 207 717

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 194 331 DT au 31/12/2021 contre un déficit de 6 684 992 DT au 31/12/2020.

R-3-1 Charges Financières Nettes

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2021 est de 1 486 291 DT contre 1 521 302 DT au 31/12/2020.

R-3-2 Produits des placements

Le solde de ce poste s'élève à 825 928 DT au 31/12/2021 contre 11 917 594 DT au 31/12/2020.

R-3-3 Autres Gains Ordinaires

Le solde de ce poste est de 334 861 DT au 31/12/2021 contre 282 665 DT au 31/12/2020.

R-3-4 Autres Pertes Ordinaires

Le solde de ce poste est de 34 383 DT au 31/12/2021 contre 36 263 DT au 31/12/2020.

R-4 Impôt sur le Résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
- Résultat comptable avant impôt	-165 554	3 957 702
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local brut)	-89 245	-75 690
Résultat Net	-254 799	3 882 012

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2021 est négative de 16 067 992 DT contre une variation positive de 9 709 522 au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-9 344 627	-463 659
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-127 775	-720 439
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-6 595 590	10 893 620
VARIATION DE LA TRESORERIE	-16 067 992	9 709 522

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2021
(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020	CHARGES	31/12/2021	31/12/2020	SOLDES	31/12/2021	31/12/2020
Ventes travaux & services	39 070 246	32 011 670	Coût de production	19 165 277	15 201 503	Marge sur Coût Matières	19 904 970	16 810 167
Marge sur Coût Matières	19 904 970	16 810 167	Autres charges externes	3 274 929	3 620 379	Valeur ajoutée brute	16 630 041	13 189 788
Valeur ajoutée brute	16 630 041	13 189 788	Impôts et taxes	770 604	587 339			
			Charges de personnel	13 689 178	15 309 702	Excédent brut d'exploitation	2 170 259	-2 707 253
Excédent brut d'exploitation	2 170 259	-2 707 253	Autres charges ordinaires	34 383	36 263			
Autres produits	1 082 541	698 750	Charges financières	1 486 291	1 521 302			
Produits financiers	825 928	11 917 594	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 058 469	4 676 489			
Autres Gains ordinaires	334 861	282 665	Impôt sur les sociétés	89 245	75 690			
						Résultat des activités ordinaires	-254 799	3 882 012
Effet positif des modifications comptables								
Totaux	4 413 589	10 191 756	Totaux	4 668 388	6 309 744			

Tableau des immobilisations et des amortissements

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCT ION	MAT.DE CHANT.ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT.INFOR MAT.	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2021	1 420 010	8 373 411	10 798 638	5 303 339	931 888	1 465 406	376 304	479 249	592 160	178 567	54 190	29 973 162
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2021		100 801	990 116	0	2 031	31 918	0	17 829	198 408	19 841	0	1 360 943
CESSIONS EN 2021		-32 205	-624 649	-361 950	-8 932	-2 657	-4 367					-1 034 760
Transfert										-198 408		-198 408
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2021	1 420 010	8 442 007	11 164 105	4 941 389	924 987	1 494 667	371 937	497 078	790 568	0	54 190	30 100 937
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2021		3 739 869	10 069 512	4 270 585	843 627	1 278 815	376 304	358 925	590 605			21 528 242
DOTATIONS 2021		237 286	537 186	544 899	12 200	65 532		41 925	67 328			1 506 357
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2021		-32 205	-624 649	-352 605	-8 932	-1 957	-4 367					-1 024 715
Ajustement			91			129						
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2021		3 944 950	9 982 140	4 462 880	846 895	1 342 519	371 937	400 850	657 933	0	0	22 010 104
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2021	1 420 010	4 497 057	1 181 965	478 509	78 092	152 148	0	96 228	132 635	0	54 190	8 090 833

4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)

I- RAPPORT SUR L’AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2019, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A)», arrêtés au 31 décembre 2021. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 67 564 488 dinars, un déficit de 254 799 dinars et une trésorerie négative à la fin de la période de 2 276 144 dinars.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL S.A» au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Au 31/12/2021, plusieurs comptes, à l'instar des comptes « fournisseurs factures non parvenues » les comptes « charge de sous-traitance » et les comptes « impôts et taxes » demeurent non justifiés. L'éventuel impact des travaux de justification et de fiabilisation de ces comptes, ne peut être estimé à la date d'émission de notre rapport.
- Au 31/12/2021, la SOTETEL n'a pas finalisé les travaux de justification des anciens montants figurant au niveau du compte client « Tunisie Télécom », et n'a pas défini, en conséquence, une méthode de provisionnement des anciens montants non encore recouverts.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.



La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 07 Juin 2022

P/ Le Groupement

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting
Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »

Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :

- Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer annuel de l'exercice 2021 s'est élevé à 34 193 DT en hors taxes.
- Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2021 s'est élevé à 180 058 DT en hors taxes.
- Une surface d'une superficie de 40 m² d'un immeuble sise à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2021 s'est élevé à 12 023 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m² de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2021 s'est élevé 8 740 DT en hors taxes.

2. Conventions avec la société « ATI »

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2021 pour un montant de 748 249 DT, dont 290 774 DT constatée au niveau du compte "factures à établir".

3. Conventions avec la société « SRS »

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2021 à concurrence de 7 002 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration en date du 19/03/2018 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
 - Une rémunération fixe nette mensuelle de 9 000 Dinars servie sur 12 mois par décision du conseil d'administration réunit en date du 02/05/2019.
 - Une rémunération variable nette décidée par le conseil d'administration du 01 juin 2022 a 26 712 Dinars.

- Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
 - o Une Voiture de fonction.
 - o L'équivalent de 500 litres de carburant par mois.
 - o Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
 - o Frais de téléphone mobile contre présentation de factures.
 - o Assurance groupe.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire.
Les jetons de présences de l'exercice 2020, décidés lors de l'AGO du 15 Juillet 2021 totalisent un montant brut de 49 500 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2020, décidée par l'AGO du 15 Juillet 2021 totalisent un montant annuel brut de 15 000 Dinars.

Les obligations et engagements de la SOTETEL envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	258 477	-	64 500	-
Avantage postérieurs à l'emploi	-	-		
Autres avantages à long terme	-	-		
Paiements en actions	-	-		
Total	258 477	-	64 500	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 07 Juin 2022

P/ Le Groupement

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting
Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI

5. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07 JUILLET 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 07 Juillet 2022 à partir de 09h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), les Berges du Lac-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021 ;
- 3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;
- 5- Quitus aux Administrateurs ;
- 6- Jetons de présences ;
- 7- Nomination /Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- 8- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2022-2023-2024 ;
- 9- Pouvoirs.

6. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2021, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 26 158 686 DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -254 799 DT et un total du bilan de 67 564 488 DT.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les conventions qui y figurent.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2021 pour un montant de 254 799 DT comme suit :

-Amortissements différés : 254 799 DT

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

-Arrêter le montant des jetons de présence du Conseil d'Administration pour un montant brut total de 56.250 DT au prorata des présences au titre de 2021.

-Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut total de 15.000 DT.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

1/ Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Lassaad Ben Dhiab.

2/ Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Okba Moussa.

3/ La nomination en qualité d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2022 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire pour un deuxième mandat le Groupement des cabinets Auditing, Advisory, Assistance & Accounting « 4A » et CNF-Baker Tilly en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2022-2023-2024.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

2021



Adresse

Rue des entrepreneurs,
Z.I Charguia II, Aéroport,
B.P 640, 1080 Tunis Cedex

Sotetel Smart Enabler



Téléphone & Fax

Tel. : +(216) 71 941 100
Fax : +(216) 71 940 584



Site web

www.sotetel.tn